

ANDRÉ MANCIPOZ

Président de Boucle Nord de Seine

## « Nous avons fait de nos différences une force »



VILLE D'ASNIÈRES-SUR-SEINE

étoffé, la présence de la Seine qui traverse six des sept communes ainsi que les nombreux espaces verts, l'offre de services publics ou encore le dynamisme de son tissu associatif font notamment partie des caractéristiques distinguant le territoire au sein de la métropole du Grand Paris. Sur le plan économique plus précisément, le développement de grandes entreprises industrielles a forgé notre identité de « territoire productif » autour de filières innovantes comme la cosmétique ou encore l'aéronautique. Par ailleurs, je tiens à rappeler que le port de Gennevilliers est un des plus grands ports fluviaux en Europe. La diversité des profils et des qualifications des actifs constitue également une richesse permettant de soutenir le développement économique local. La géographie du territoire, à cheval sur deux départements (le Val d'Oise et les Hauts-de-Seine) représente également une réelle opportunité pour notre développement. Enfin, la présence de terres agricoles à reconquérir à Argenteuil, l'accueil des futurs jeux olympiques à Colombes (stade Yves du Manoir) et le dynamisme en matière de construction de logements contribuent aussi au développement de notre territoire.

**Boucle Nord de Seine se revendique comme un territoire d'équilibres (économique et sociaux). Comment maintenir ces équilibres tout en se développant ?**

Chaque commune membre de l'intercommunalité a des caractéristiques urbaines, économiques, sociales et environnementales qui lui sont propres. Face à cette situation, la plupart des intercommunalités font le choix d'un projet visant à « uniformiser les communes ». Nous avons opéré un choix radicalement différent en faisant de nos différences une force pour accélérer notre développement. La stratégie territoriale pour Boucle Nord de Seine se

Président de Boucle Nord de Seine depuis février 2022, André Mancipoz compte bien continuer de développer le territoire en misant sur les équilibres de cette intercommunalité atypique.

**Quelles sont les spécificités de Boucle Nord de Seine ?**

Le territoire Boucle Nord de Seine est une jeune intercommunalité qui compte près de 450.000 habitants. Elle regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 les communes d'Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne. Boucle Nord

de Seine compte sur son territoire des filières économiques remarquables et propose une excellente qualité de vie à deux pas de la capitale. De nombreuses spécificités caractérisent le territoire à la fois sur le plan géographique et économique. La diversité de l'habitat favorisant les parcours résidentiels, l'importance des voies de communication avec un réseau de transports en commun

fonde donc sur les identités des villes, les équilibres du territoire à préserver et l'inscription dans les dynamiques métropolitaines. Elle s'organise autour de trois grandes ambitions : Maîtriser les mutations urbaines afin que l'accueil de nouvelles populations ne se fasse pas au détriment des équilibres sociaux et urbains mais permette de les améliorer ; Accompagner les mutations économiques pour préserver la diversité des entreprises présentes sur le territoire et permettre l'accueil d'un écosystème varié ; Faire exister et rayonner le territoire en tant que pôle métropolitain d'écologie urbaine à travers des projets structurants en matière d'énergie renouvelable, de mobilité, d'agriculture périurbaine, de réduction de l'empreinte écologique du territoire. Les résultats obtenus et le travail engagé dans les domaines de la rénovation urbaine, la construction des parcours résidentiels, l'attractivité économique, l'aménagement des quartiers de gare, le renforcement de l'offre de services publics ou encore la mobilisation en faveur de l'environnement et l'alimentation durable montrent que nous sommes sur la bonne voie.

### À quels autres enjeux le territoire va-t-il devoir faire face dans les années à venir ?

Ce territoire, comme les autres territoires de la métropole du Grand Paris, poursuit parfois des objectifs qui apparaissent contradictoires : rénover et développer l'offre de logements, favoriser l'essor des entreprises présentes, accueillir de nouvelles entreprises, former aux emplois de demain, mais aussi développer les transports en commun et repenser les mobilités dans un contexte de sobriété énergétique, accroître la place de la « nature en ville ». Nous concilierons ces objectifs de développement dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration. Ce travail s'appuiera aussi fortement sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui prévoit plus de 120 actions à réaliser dans les six ans. Nous sommes également très conscients des pressions sur le foncier en région parisienne, foncier qui se fait de plus en plus rare. Le territoire Boucle Nord de Seine, à quelques minutes de Paris, entre La Défense, la Plaine Saint-Denis

et l'aéroport Charles de Gaulle, dispose d'un réel potentiel foncier pour se développer. La maîtrise du foncier est donc aussi un enjeu majeur si l'on veut conserver un équilibre entre l'habitat, le développement économique et les espaces dédiés à la nature.

### Quelle est la place de Boucle Nord de Seine au sein de la Métropole du Grand Paris ?

Après la nécessaire phase de construction du projet territorial et de consolidation des équipes, nous sommes maintenant entrés dans une phase beaucoup plus opérationnelle. Il me semble que l'ambition et l'ampleur des projets développés par l'ensemble des acteurs locaux dans des domaines très variés situent aujourd'hui Boucle Nord de Seine parmi les territoires les plus dynamiques et avec le plus grand potentiel pour les prochaines années. Je crois que les investisseurs l'ont bien compris. Je suis aussi convaincu que le fait de disposer d'un site de compétition pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 est un atout majeur pour notre développement à l'échelle métropolitaine. Il est également évident que la mise en service des futures gares du Grand Paris sera un accélérateur de notre développement avec une dimension métropolitaine significative. Nous le voyons déjà sur le terrain avec la pression foncière qui s'exerce autour des futurs sites. Enfin, peu de territoires à l'échelle métropolitaine peuvent se prévaloir d'autant de « nature en ville ». Nous avons la Seine et

ses promenades, des parcs départementaux, les Buttes du Paris à Argenteuil...

### Comment imaginez-vous le territoire dans 20 ans ?

C'est exactement la question à laquelle nous cherchons à répondre collectivement dans le cadre du travail engagé pour doter le territoire d'un PLUi. Il est prévisible que le territoire dans 20 ans adapte progressivement ses politiques publiques pour répondre au vieillissement de la population et à la raréfaction des ressources. Les nouvelles technologies vont probablement modifier profondément le fonctionnement des villes. La numérisation ainsi que l'utilisation généralisée et démocratisée de la high-tech auront un impact fort sur les transports, l'habitat, les écoles, la santé, la culture et l'organisation du travail. Le territoire Boucle Nord de Seine devra anticiper et accompagner ces changements. Bien entendu, il faudra par ailleurs accompagner les entreprises dans ces grandes mutations. L'avenir n'est pas une source d'inquiétude pour les élus du territoire, les six années de vie commune nous ont montré que nous étions en capacité de construire collectivement un projet ambitieux. Je forme bien entendu le vœu que nous puissions réaliser ce projet partagé de transformation du territoire en conservant ce lien avec notre histoire et aussi nos différences qui font notre richesse. ☺

